

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 décembre 2006

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2006 - (n° 3447)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 329

présenté par  
le Gouvernement-----  
**ARTICLE 14****État B****Mission "Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales"**

I. – Modifier ainsi les autorisations d'engagement supplémentaires :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	+	-
Gestion durable de l'agriculture, de la pêche et développement rural <i>dont titre 2</i>	0	5 800 000
Valorisation des produits, orientation et régulation des marchés <i>dont titre 2</i>	0	10 000 000
Forêt <i>dont titre 2</i>	0	2 000 000
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture <i>dont titre 2</i>	0	2 200 000
<b>TOTAUX</b>		20 000 000
<b>SOLDE</b>	<b>-20 000 000</b>	

--	--

II. – Modifier ainsi les crédits de paiement supplémentaires :

<b>Programmes</b>	<i>(en euros)</i>	
	+	-
Gestion durable de l'agriculture, de la pêche et développement rural <i>dont titre 2</i>	0	5 800 000
Valorisation des produits, orientation et régulation des marchés <i>dont titre 2</i>	0	10 000 000
Forêt <i>dont titre 2</i>	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture <i>dont titre 2</i>	0	0
<b>TOTAUX</b>		15 800 000
<b>SOLDE</b>	<b>-15 800 000</b>	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement a pour objet :

- de réduire de 20 millions d'euros les autorisations d'engagement ouvertes sur la mission « Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales », dont 5,8 millions d'euros sur le programme « Gestion durable de l'agriculture, de la pêche et développement rural », 10 millions d'euros sur le programme « Valorisation des produits, orientation et régulation des marchés », 2 millions d'euros sur le programme « Forêt » et 2,2 millions d'euros sur le programme « Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture » ;

- de réduire de 15,8 millions d'euros les crédits de paiement ouverts sur la mission « Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales », dont 5,8 millions d'euros sur le programme « Gestion durable de l'agriculture, de la pêche et développement rural » et 10 millions d'euros sur le programme « Valorisation des produits, orientation et régulation des marchés ».